

# À CONSERVER S.V.P.



## SERVICE DE GARDE Les Moussons

45, avenue de la Grotte

Mont-Joli (Québec) G5H 1W4

418-775-3383 poste 3

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant au service de garde Les Moussons. Nous espérons qu'elle ou qu'il y vivra de beaux moments.

Les membres du personnel ne ménageront pas les efforts pour lui présenter des activités intéressantes. Il suffit à l'enfant d'apporter sa collaboration et sa bonne humeur.

## Bienvenue !



## PÉRIODE D'OUVERTURE

Le service de garde est en opération à partir de la première journée pédagogique du mois d'août.

Les heures d'ouverture pour les journées de classe sont de:

Matin : 7h30 à 8h05

Midi: 11h35 à 13h00

Soir: 15h30 à 17h30



Pour les journées pédagogiques, les journées compensatoires, l'entrée progressive, les congés préscolaires et les journées de tempêtes à moins de fermeture de l'école, nous sommes ouverts de 7h30 à 17h30.

Les parents doivent aviser le service de garde de toutes absences de leur enfant sinon les frais seront chargés. Laisser un message sur la boîte vocale du service de garde en composant le 418-775-3383 #3 ou 4292.

## CONGÉS AU SERVICE DE GARDE

Le service de garde est fermé lors de ces journées:

- La fête du travail (septembre);
- L'Action de grâce (octobre);
- Le congé de Noël (décembre-janvier);
- Le congé de Pâques (mars ou avril);
- La fête des Patriotes (mai);
- La St-Jean-Baptiste (juin);
- La semaine de relâche (mars): L'ouverture sera déterminée selon le sondage fait à l'automne.

## TARIFICATION 2020-2021

Selon le ministère de l'Éducation, un enfant est considéré...

### CLIENTÈLE RÉGULIÈRE

**RÉGULIER** : Lorsqu'il fréquente le service de garde **trois jours et plus** par semaine pour un minimum de deux périodes par jour.

**Journée de classe complète : 8,50\$**

Matin: 3,50\$

Dîner: 5,00\$

Après la Classe: 4,65\$

### CLIENTÈLE SPORADIQUE

**SPORADIQUE** : Lorsqu'il fréquente le service de garde **moins de trois jours** par semaine ou moins de deux périodes par jours.

**Journée de classe complète: 15,00\$**

Matin: 7,00\$

Dîner : 10,00\$

Après la Classe: 9,30

**Journée pédagogique et de tempête pour la clientèle régulière et sporadique**

Journée complète : 17,00 \$

Demi-journée : 8,50\$

-  
**Semaine de relâche** : 21,25\$ par jour (un sondage vous sera remis)

**Frais de retard**: après la fermeture du service de garde      3,00 \$/10 minutes

### Remarque supplémentaire :

Des sommes additionnelles pourraient être demandées pour défrayer le coût des sorties lorsqu'il y a une sortie avec autobus ou activité spéciale.

### Les frais de garde sont déductibles d'impôts :

1. Gouvernement fédéral : enfant régulier ou sporadique.
2. Gouvernement provincial : enfant sporadique seulement



## FINANCEMENTS

Le service de garde de l'école doit nécessairement s'autofinancer. Il tire la majorité de ses ressources financières de la contribution des parents, ce qui rend **obligatoire le respect de l'entente financière signée en début d'année.**

### Quelques modalités importantes:

- Si un changement à l'horaire convenu survenait, il est **DE VOTRE RESPONSABILITÉ D'AVISER** la responsable.
- **Pour le dîner**, téléphonez **AVANT** 9 h 00 et laissez votre message sur le répondeur (si nécessaire).
- Pour la période **après l'école**, téléphonez **AVANT** 12 h 30.

**Les frais de garde seront facturés pour une annulation après ces heures ou si nous n'avons pas été avisé.** Il est obligatoire pour un enfant régulier d'être présent au moins 2 périodes par jours et ce, au moins 3 jours par semaine.

- Une pénalité de 3,00\$ par tranche de 10 minutes de retard sera chargée après l'heure de fermeture.
- Pour les journées pédagogique, votre enfant doit être inscrit à l'avance. S'il ne se présente pas ou s'il y a annulation à la dernière minute, les frais de garde de cette journée seront chargés.

**ATTENTES COMPORTEMENTALES 2020-2021 :**  
**RESPECT – COOPÉRATION – PERSÉVÉRANCE**

**Le code de vie du service de garde chapeaute celui de l'école**

|  | <b>Service de garde</b>  | <b>Corridors</b>  | <b>Toilettes</b>   |
|--|--|---|--|
| <p align="center"><b>Je démontre du RESPECT</b><br/>lorsque...</p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je prends soin des autres et du matériel.</li> <li>• Je reste dans mon espace désigné.</li> <li>• Je parle à voix basse.</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je souris aux personnes que je rencontre.</li> <li>• J'évite de toucher les œuvres et les affiches.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je respecte l'intimité des autres et la mienne.</li> <li>• Je me lave les mains.</li> <li>• Je garde mon environnement propre.</li> </ul> |
| <p align="center"><b>Je fais preuve de COOPÉRATION</b><br/>lorsque...</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'applique les consignes données par l'intervenant.</li> <li>• Je participe aux activités proposées.</li> <li>• J'aide les autres au besoin.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'accepte les demandes des adultes et des brigadiers.</li> <li>• Je range toutes mes choses dans mon casier avant de le refermer.</li> <li>• Je me déplace en marchant à droite et je regarde en avant.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je quitte immédiatement lorsque j'ai terminé.</li> <li>• J'attends mon tour lorsque la porte est barrée.</li> </ul>                       |
| <p align="center"><b>Je fais preuve de PERSÉVÉRANCE</b><br/>lorsque...</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je suis fier de ce que j'accomplis.</li> <li>• J'ai de bonnes manières.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je fais de mon mieux pour garder le silence.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je vais aux toilettes au bon moment.</li> </ul>   |

## ATTENTES COMPORTEMENTALES 2020-2021 (SUITE) :

### RESPECT – COOPÉRATION - PERSÉVÉRANCE

|  | Local<br>d'informatique  | Gymnase   | Cour d'école  |
|--|--|---|---|
| <b>Je démontre du<br/>RESPECT<br/>lorsque...</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'applique les consignes données.</li> <li>• Je prends soin du matériel informatique.</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je respecte les consignes du gymnase et les règles d'utilisation du matériel.</li> <li>• J'adopte des comportements sécuritaires.</li> <li>• Je porte des vêtements et des souliers appropriés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai des comportements harmonieux et de bonnes paroles envers les autres.</li> <li>• Je prends soin du matériel.</li> <li>• Je garde mon environnement propre.</li> </ul>    |
| <b>Je fais preuve de<br/>COOPÉRATION<br/>lorsque...</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'offre mon aide aux amis qui en ont besoin avec l'accord de mon enseignant.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'inclus les autres dans les activités.</li> <li>• J'accepte d'aider les autres.</li> <li>• Je démontre un bon esprit sportif.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je trouve une solution pour inclure les autres dans mon jeu.</li> <li>• Je trouve une solution pacifique à mon conflit.</li> <li>• Je joue dans l'espace désigné.</li> </ul> |
| <b>Je fais preuve de<br/>PERSÉVÉRANCE<br/>lorsque...</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je reste assis à mon poste de travail.</li> <li>• Je fais le travail demandé sans aller naviguer sur d'autres sites.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'applique les consignes données.</li> <li>• Je participe activement.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'applique les consignes données par les surveillants.</li> <li>• Je fais de bons choix de jeux.</li> </ul>  |

NOTE : La démarche d'intervention, suite au non-respect des règles de vie, est la même qu'à l'école.

## CLÉ MAGNÉTIQUE

Afin d'avoir accès au service de garde, une clé magnétique vous sera remise par la technicienne du service de garde et un dépôt de 10\$ sera obligatoire. Lorsque vous remettrez la clé, vous recevrez votre dépôt qui sera appliqué sur le solde en cours ou en remboursement si votre solde est déjà à zéro.



## PÉRIODE DE DEVOIRS

Le service de garde offre aux jeunes de la 3e jusqu'à la 6e année d'avoir une période pour ses devoirs et leçons. Celle-ci est sur une base volontaire. Elle se fait à l'endroit désiré par l'enfant afin qu'il soit calme. L'enfant a une période de 30 min.

Le mardi de 15h45 à 16h30 les jeunes vont à la bibliothèque municipale de Mont-Joli.

Veillez prévoir une collation pour après l'école.

## CHOSSES IMPORTANTES À AVOIR:

- À compter du début des classes jusqu'à la fin, il est essentiel que l'enfant ait **deux paires de chaussures**:
  - Une pour l'extérieur et une pour l'intérieur idéalement pour qu'il puisse être sécuritaire au gymnase.
- Il est important de prévoir un **habillement** qui permet d'aller dehors quand la température le permet. Des vêtements de rechange **IDENTIFIÉS** seraient utiles, surtout le printemps et l'automne, pour les enfants du préscolaire.
- Puisque nous vivons en grand groupe, il est important de porter attention à la propreté du vestimentaire et ainsi que corporelle.



- **Des ustensiles** pour le repas, car le service de garde ne fournit pas d'ustensiles.
- Une collation santé pour la fin de la journée



## PROCÉDURE POUR LES ABSENCES

Afin que vous ayez toutes les informations nécessaires, ce tableau vous servira de référence. Vous pourrez l'afficher et vous y référer au besoin.

### ABSENCES

Si votre enfant est absent de l'école, peu importe le motif, vous devez :

Avertir l'école au 418-775-3383, poste 1

-

Si votre enfant est absent de l'école et qu'il fréquente le **service de garde**, vous devez aussi :

Avertir le service de garde au 418-775-3383, poste 3

-

Si pour une raison quelconque vous faites un changement à l'horaire des fréquentations de votre enfant au **service de garde**, vous devez :

1. **Avertir le service de garde au 418-775-3383, poste 3 le plus rapidement possible**
2. **Préscolaire, 1re année : vous devez inscrire dans l'agenda de votre enfant où il va. Ceci permettra à son professeur de mieux le diriger en cas de besoin.**

Lorsque votre enfant est absent et que nous n'avons pas le motif de son absence, une procédure de recherche est immédiatement mise en place. Il est donc très important de nous appeler à chaque absence soit pour l'école ou le service de garde.

## PROCÉDURE POUR LES PAIEMENTS

Comment payer son compte : Vous recevrez par internet votre état de compte aux deux semaines. Sur cet état de compte, il y a un numéro qui vous donnera accès au compte du centre de services scolaire. Vous pourrez ainsi payer votre facturation selon l'attente que vous aurez choisie sur le formulaire d'inscription de votre enfant.

Si vous avez plus d'un enfant d'inscrit au service de garde, faites un seul paiement par famille, choisir le plus jeune de la famille. Le paiement se répartira aux frères ou sœurs de la famille. Les reçus d'impôt seront remis à celui qui fera le paiement de la facture.

Voici les institutions financières qui vous permettront de faire les paiements par internet : Desjardins, Banque Nationale, Banque Royale, Scotia Bank, Banque de Montréal, CIBC, Tangarine.

Cependant, vous pouvez vous informer avec votre institution bancaire si elle n'est pas mentionnée. De plus, si vous avez des difficultés, votre institution bancaire pourra vous aider à entrer les informations dans votre compte.

Pour la première fois, il faut faire une recherche avec Phares ou des Phares sinon, la recherche pourrait être infructueuse. Par la suite, il y aura possiblement deux choix dont un qui fait référence au service de garde, par exemple SG, garderie, entrer les numéros et suivre la procédure.

Le paiement en argent n'est pas accepté étant donné la situation du Covid-19. La manipulation est à éviter.

## MALADIE DE L'ENFANT

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans la prescription du médecin et le consentement des parents.. Un formulaire vous sera remis au service de garde. Le nom du médicament doit être indiqué de même que la posologie et la durée du traitement.



Une ou un enfant trop malade pour fréquenter l'école ne peut se présenter au service de garde. Si le personnel constate un changement dans l'état d'un enfant et que celui-ci ne peut suivre le groupe, le parent sera alors contacté et devra venir le chercher.

## QUELQUES POINTS À RETENIR

- Les enfants doivent circuler dans l'école uniquement aux endroits qui leur sont indiqués par leur éducatrice ou éducateur.
- Le dîner est servi entre 11h35 et 13h00, n'oubliez pas de mettre une glace « ice-pack », les ustensiles nécessaires pour le repas; la collation vers 15h30, prévoir une collation pour après l'école. Les activités extérieures sont obligatoires lorsque la température le permet, il est donc nécessaire que votre enfant soit habillé adéquatement.
- Les enfants doivent ranger les jeux et le matériel de bricolage après les avoir utilisés; il ne faut pas jeter le matériel encore utilisable. Les parents doivent prévoir un petit délai dans leur horaire pour ce rangement.

## POUR TERMINER

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions à formuler, je vous invite à nous contacter au 418-775-3383 au poste 3.

Soyez assurés de notre entière collaboration.

Nelly Guimond, technicienne en service de garde

[nelly.guimond@csphares.qc.ca](mailto:nelly.guimond@csphares.qc.ca)

